

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS NATIONALES D'OCARINA 2026-2027

Lorsque tu t'inscris à une formation nationale...

Tu t'engages à y participer **activement** et **à l'entière** de la formation.

Inscription

Tu t'inscris **en ligne** sur <https://ocarina.be>. Ton inscription devra d'abord être approuvée par ta régionale avant d'être validée (sauf pour la Form'Atout). Si tu n'as pas la possibilité de t'inscrire en ligne, nous t'invitons à prendre contact avec le Secrétariat Général ou ton permanent régional ou ta permanente régionale. Ils ou elles t'aideront à t'inscrire.

Un premier courrier te sera envoyé par mail dès validation de ton inscription. Il t'invitera notamment à effectuer le paiement de la formation.

Pour participer à la formation, le **paiement devra être effectué une semaine avant le premier jour de formation**.

Les informations pratiques te seront communiquées (via MyOcarina pour la R2 et AniJHan ou par mail pour la Form'Atout) une quinzaine de jours avant le début de la formation. Si tu as des soucis avec ces moyens de communication, préviens ton permanent ou ta permanente ou le Secrétariat général.

Prix

Le prix de la formation comprend le logement en pension complète, les frais d'animation, les assurances et les documents pédagogiques éventuels remis sur place.

Pour la R2 et la formation AniJHan, tes frais de déplacement peuvent être remboursés par le secrétariat général si tu en fais la demande.

Attestation

À la fin de chaque activité, une attestation de participation et/ou un brevet est délivré(e).

Annulation de la formation

Si nous annulons une activité (quand le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure), nous te prévenons le plus vite possible et te proposons une solution alternative (autre formation du programme) ou te remboursons la totalité des frais d'inscription que tu aurais déjà versés.

Désistement et absence

Tout désistement doit impérativement être signalé au Secrétariat Général.

En cas de **désistement**, une retenue de **10€** est effectuée pour les frais de dossiers (sauf pour la Form'Atout).

Dans le cas d'un désistement ayant lieu dans les **7 jours** qui précèdent la formation ou d'une **absence**, aucun remboursement ne pourra être exigé, sauf sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure¹.

Pour les week-ends R et AniJHan, si le désistement a lieu dans les 7 jours avant le premier week-end de la formation ou en cas d'absence, seul un tiers du montant sera retenu.

Difficultés de paiement ?

Les frais d'inscription ne doivent pas être un frein à ta participation. Plusieurs possibilités sont envisageables, comme par exemple **l'étalement du paiement**: contacte le Secrétariat Général ou ton permanent régional afin de trouver une solution.

Contact

Pour contacter le Secrétariat Général :
081/23.72.30 ou par mail à info@ocarina.be

Pour la R2 et AniJHan : Malika (malika.vanermen@mc.be).
Pour la Form'Atout : Jérôme (jerome.rousseau@mc.be)

¹ Dans ces cas-là, les chargés de projets détermineront si le motif est recevable ou non.